

## **NOUVELLES EXIGENCES ET RENSEIGNEMENTS PRODUITS**



1 Le Rapport annuel 2017 du Distributeur présente l'ensemble des informations requises en  
2 vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la « Loi »). Il intègre, comme prévu au  
3 5<sup>e</sup> paragraphe de cet article, les renseignements additionnels requis qui découlent des  
4 diverses décisions rendues par la Régie subséquemment à l'entrée en vigueur de la Loi.

5 La section 1 présente les nouvelles exigences de rendre compte pour le Rapport  
6 annuel 2017 à la suite des décisions rendues par la Régie. La section 2 présente sous forme  
7 d'un tableau, la liste complète des renseignements divulgués, ainsi que la référence aux  
8 pièces du rapport et aux décisions afférentes.

## **1. NOUVELLES EXIGENCES**

### **1.1. Décision D-2014-034 (dossier R-3842-2013) – MTÉR**

9 Dans sa décision D-2014-034 émise le 4 mars 2014, la Régie détermine le mécanisme de  
10 traitement des écarts de rendement (MTÉR) entre le rendement des capitaux propres réalisés  
11 et celui autorisé. La Régie autorise également la création d'un compte d'écarts permettant  
12 d'y comptabiliser l'écart de rendement à partager et précise les modalités de disposition  
13 afférentes.

14 Le Distributeur est assujéti au partage des excédents de rendement pour la première fois en  
15 2017.

16 Le MTÉR, de même que le suivi du compte d'écarts ainsi créé, est produit à la pièce HQD-2,  
17 document 3.

### **1.2. Décisions D-2017-054 et D-2017-068 (dossier R-3999-2017) – Centrale des Menihék**

18 Dans sa décision D-2017-054 émise le 24 mai 2017, la Régie autorise la réalisation des  
19 travaux nécessaires pour la réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la  
20 centrale des Menihék et ceux connexes. Elle demande au Distributeur de présenter, dans  
21 son rapport annuel, un suivi de l'échéancier avec, le cas échéant, l'explication des écarts  
22 majeurs des coûts projetés et réels et des échéances.

23 Dans sa décision D-2017-068 émise le 29 juin 2017, la Régie précise que le suivi à la Régie  
24 dans le cadre du rapport annuel doit comprendre le détail des coûts réels du projet selon le  
25 format présenté au tableau 3 de la pièce HQD-1, document 1 (B-0005). Elle demande  
26 également au Distributeur de présenter, sous pli confidentiel, jusqu'à l'expiration d'un délai  
27 d'un an de sa mise en service finale, le suivi des coûts réels du projet selon le niveau de  
28 détail des coûts présentés au tableau R-2.1 de la pièce HQD-2, document 1 (B-0011).

29 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 22.

### 1.3. Décision D-2017-125 (dossier R-4009-2017) – Modifications à l'ASC 715

- 1 Dans sa décision D-2017-125 émise le 17 novembre 2017, la Régie approuve les  
 2 modifications aux méthodes comptables découlant des modifications à l'ASC 715,  
 3 *Compensation-Retirement Benefits* et autorise leur application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
 4 Elle autorise également la création d'un compte d'écarts hors base de tarification afin d'y  
 5 comptabiliser les impacts de leur adoption à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.  
 6 Le suivi du compte d'écarts ainsi créé est produit à la pièce HQD-4, document 3.7.

### 1.4. Décision D-2018-042 (dossier R-4010-2017) – Raccordement du village La Romaine au réseau intégré

- 7 Dans sa décision D-2018-042 émise le 6 avril 2018, la Régie autorise la réalisation du  
 8 raccordement du village La Romaine au réseau intégré du Distributeur.  
 9 Elle demande au Distributeur de présenter, dans son rapport annuel, un suivi de l'échéancier  
 10 et des coûts réels du projet, selon le format et le niveau de détails prévus au paragraphe 86  
 11 de la décision.  
 12 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 7.1.

## 2. LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS

Décision	Renseignements	Pièce
D-2002-175	Conciliation des données réelles statutaires du Distributeur et des données auditées du rapport annuel d'Hydro-Québec	HQD-2, document 1
D-2003-93	Conciliation des résultats statutaires et réglementaires, conciliation de l'actif total statutaire et de la base de tarification, passif présumé	HQD-2, document 2.1
D-2013-037 D-2014-034	Rapport des auditeurs indépendants sur les ajustements réglementaires	HQD-2, document 2.2
D-2014-034	Application du mécanisme de traitement des écarts de rendement	HQD-2, document 3
D-2004-47 D-2005-34	Comparaison des résultats réglementaires et des revenus requis reconnus	HQD-2, document 4
D-2004-115 D-2005-129	Suivi des contrats d'approvisionnement	HQD-3, document 1.1
D-2002-175 D-2003-93	Détail des sources d'approvisionnement, bilan réel offre-demande en puissance et taux de pertes de distribution	HQD-3, document 1.2
D-2007-44	Utilisation de la dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les contrats d'approvisionnement de court terme	HQD-3, document 1.3
D-2006-34	Suivi de l'utilisation des options d'électricité interruptible pour	HQD-3, document 2.1

<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2006-149 D-2014-156	les clientèles de moyenne et de grande puissance	
D-2006-34	Suivi de l'utilisation de l'option d'électricité additionnelle pour la clientèle de grande puissance	HQD-3, document 2.2
D-2003-93	Base de tarification (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQD-4, document 1
D-2003-93 D-2010-022 D-2014-037	Évolution de la base de tarification	HQD-4, document 2
D-2005-34 D-2010-022	Suivi des comptes d'écart relatifs aux ventes et aux achats d'électricité, de combustibles et de service de transport	HQD-4, document 3.1
D-2010-022	Suivi du compte d'écart relatif au tarif de maintien de la charge	HQD-4, document 3.2
D-2012-024	Suivi du compte d'écart relatif au coût de retraite	HQD-4, document 3.3
D-2013-037	Suivi du compte d'écart relatif à TEQ (anc. BEIÉ)	HQD-4, document 3.4
D-2015-150	Suivi du compte d'écart - Événements imprévisibles en réseaux autonomes	HQD-4, document 3.5
D-2009-016	Suivi du compte d'écart relatif aux pannes majeures	HQD-4, document 3.6
D-2017-125	Suivi du compte d'écart - Modifications à l'ASC 715	HQD-4, document 3.7
D-2014-086	Évolution de l'actif réglementaire lié à une entente de suspension (TCE)	HQD-4, document 4
- D-2015-018	Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$	HQD-5, document 1
D-2014-050	Raccordement du poste De Lorimier	HQD-6, document 1
D-2015-022	Raccordement du poste Judith-Jasmin	HQD-6, document 2
D-2012-048	Raccordement du poste Lefrançois	HQD-6, document 3
D-2013-120	Raccordement du poste Duchesnay	HQD-6, document 4
D-2008-109	Réaménagement de l'échangeur Dorval	HQD-6, document 5
D-2014-107	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul	HQD-6, document 6
D-2009-080	Raccordement du village de La Romaine	HQD-6, document 7
D-2018-042	Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré	HQD-6, document 7.1
D-2012-112	Conversion des charges du poste Charland	HQD-6, document 8
D-2010-132	Raccordement du poste de Limoilou et conversion de 12 kV à 25 kV des charges du poste de la Reine	HQD-6, document 9
D-2015-051	Raccordement du poste Saint-Patrick	HQD-6, document 10
D-2015-141	Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges	HQD-6, document 11

<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2011-026	Raccordement du poste Bélanger	HQD-6, document 12
D-2013-205	Raccordement du poste Fleury	HQD-6, document 13
D-2011-084	Raccordement du poste de Charlesbourg	HQD-6, document 14
D-2011-086	Projet CATVAR	HQD-6, document 15
D-2016-013	Raccordement du poste Saint-Jean	HQD-6, document 16
D-2011-188	Raccordement du poste Henri-Bourassa	HQD-6, document 17
D-2012-150	Transfert des charges du poste de Port-Daniel	HQD-6, document 18
D-2014-037	Projet Lecture à distance	HQD-6, document 19
D-2014-155	Raccordement du poste d'Adamsville	HQD-6, document 20
D-2015-008	Raccordement du poste de Saint-Jérôme	HQD-6, document 21
D-2017-054 D-2017-068	Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék	HQD-6, document 22
D-2003-62	Service VISILEC	HQD-7, document 1
D-2002-175	Liste des interventions en efficacité énergétique	HQD-7, document 2
D-2010-022 D-2011-028 D-2012-024 D-2015-018 D-2016-033	Suivi des interventions en efficacité énergétique	HQD-7, document 3
D-2003-93 D-2007-12 D-2010-022 D-2015-018	Coût et description de la dette	HQD-8, document 1
D-2003-93	Taux de rendement réel des capitaux propres	HQD-8, document 2
D-2004-47	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQD-8, document 3
D-2003-93	Taux de rendement réel de la base de tarification	HQD-8, document 4
D-2006-46 D-2010-022	Application du code de conduite	HQD-9, document 1
D-2002-175 D-2008-024 D-2009-016 D-2011-028 D-2015-018 D-2016-033 D-2017-022	Indicateurs de performance des activités du Distributeur	HQD-9, document 2
D-2002-175	Bilan des plaintes de la clientèle reçues par le Distributeur	HQD-9, document 3
D-2002-175	Évolution de l'effectif en équivalent temps complet	HQD-10, document 1

<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2002-175	Historique des ventes, des produits des ventes, des abonnements et de la consommation	HQD-10, document 2
D-2002-175	Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension	HQD-10, document 3
D-2013-037	Suivi des activités promotionnelles	HQD-10, document 4
D-2002-175	Organigrammes	HQD-11, document 1
D-2002-175	Publications d'Hydro-Québec	HQD-11, document 2